

Communiqué de presse
17 novembre 2016

Enerfip et La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE lancent une collecte pour financer une centrale photovoltaïque innovante en Corrèze

Les citoyens peuvent, depuis ce lundi 14 novembre, participer au financement du projet de centrale photovoltaïque de « Montane Sud » en se rendant sur la plateforme internet Enerfip. La collecte a pour objectif de récolter 150 000€ de fonds citoyens sur les 17,5 millions d'€ nécessaires à la réalisation de ce projet. Cet investissement est ouvert à partir de 100€, sous forme d'obligation, et possède un taux avantageux.

Situé sur la commune de Saint-Priest-de-Gimel (19), ce projet de parc solaire, à fort ancrage local et citoyen est porté par La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE. Cette centrale solaire d'une puissance de 12 mégawatts produira chaque année l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 6500 personnes. L'entreprise ouvre pour la première fois aux citoyens l'investissement d'un de ces projets.

L'innovation au cœur du projet « Montane Sud »

Porté par La Compagnie du Vent, « Montane Sud » est un projet de centrale solaire photovoltaïque au sol à la pointe de l'innovation. « Montane Sud » utilise la technologie innovante des « trackers » à axe horizontal, qui consiste à orienter les panneaux solaires par rapport à la position du soleil dans le ciel. Cela permet d'optimiser la production d'électricité tout au long de l'année. Avec l'utilisation des « trackers », la production de la centrale sera plus performante de près de 15% de plus qu'une centrale photovoltaïque fixe classique. Etendue sur 25 hectares, sa construction a débuté en août 2016 et sa mise en service est prévue pour avril 2017.

La convergence entre écologie et économie

L'adéquation entre écologie et économie est au cœur des projets portés par La Compagnie du Vent, entreprise porteuse du projet. La capacité de production de « Montane Sud » sera d'environ 15 millions de KWh d'électricité par an, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de 6500 personnes-chauffage inclus (source : RTE 2014 – « le réseau de l'intelligence électrique »), dont le prix de vente est sécurisé par un contrat avec EDF pour une durée de 20 ans.

Un projet qui se démarque aussi et surtout par son envergure écologique : cette production permettra d'éviter la consommation d'électricité issue de centrales polluantes et réduira de fait les émissions de CO₂. Ainsi, comparativement à une centrale au fioul, "Montane Sud" permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de près de 10 385 tonnes de CO₂ chaque année (source : RTE – « le réseau de l'intelligence électrique »).

Pour un soutien local et citoyen !

Le projet « Montane Sud » a connu un important soutien citoyen lors de la pré-campagne avec plus de 200 marques d'intérêt enregistrées sur la plateforme Enerfip. Le projet jouit également d'un fort intérêt des collectivités puisque les terrains seront loués au SYMA Pays de Tulle, générant ainsi des

retombées économiques locales directes. La Compagnie du Vent a aussi conçu cette installation au bénéfice du tissu économique national avec des « trackers » fabriqués en Gironde (Bordeaux) et des modules solaires photovoltaïques fabriqués dans le Rhône (Vénissieux). Cette composante locale et citoyenne est renforcée grâce au financement participatif. En effet, les citoyens peuvent, par ce biais, participer activement, à la fois à la transition énergétique, mais aussi au développement économique de leurs collectivités.

Pour plus d'informations ou soutenir le projet : <https://enerfip.fr/projets/montane-sud>

A propos de Enerfip

Basée à Montpellier, Enerfip est une plateforme de financement participatif dédiée aux énergies renouvelables qui propose aux citoyens d'investir leur épargne directement dans des projets d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, hydraulique...) ou favorisant la transition énergétique. En avril 2015, Enerfip obtient l'agrément CIP, Conseil en Investissement Participatif, et devient la 11^{ème} entreprise à en bénéficier. Leur fort ancrage territorial et leur engagement auprès des collectivités, font de cette entreprise un vrai acteur, soucieux des problématiques énergétiques. Leur volonté : permettre à tout citoyen de devenir acteur de la transition énergétique mais aussi offrir aux porteurs de projets d'énergies renouvelables une source d'investissement et d'épargne alternative, complémentaire des solutions classiques.

Plus d'infos sur :



A propos de La Compagnie du Vent

Pionnière en matière d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda. La société est désormais un acteur de référence dans l'énergie solaire avec l'exploitation de dix centrales pour une puissance totale de 88 MWc et prépare la construction de neuf projets pour une puissance totale d'environ 88 mégawatts. Aujourd'hui, La Compagnie du Vent dispose d'un parc de production de plus de 488 mégawatts installés (éolien et solaire). L'entreprise, dont le siège social est basé à Montpellier, emploie près de 150 salariés. L'activité photovoltaïque de La Compagnie du Vent englobe toutes les phases du projet du développement à l'exploitation. Les projets photovoltaïques développés s'implantent sur des ombrières de parking et sur des surfaces au sol.

Plus d'infos : compagnieduvent.com

Contacts presse :

Julia Rebeyrolle

julia@escalconsulting.com

01 44 94 95 62



Louis Davin

louis@escalconsulting.com

01 44 94 95 67/ 06 60 23 99 26